

COUR D'APPEL DE BAMAKO
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE SIKASSO
CABINET DE MONSIEUR LE PRESIDENT

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple Un But Une Foi

CERTIFICAT DE NATIONALITE MALIENNE

N° 9665..1

Nous, Président du Tribunal de Grande Instance de Sikasso (République du Mali)
à l'examen des pièces suivantes

- Extrait d'acte de naissance
- N° 306 de l'année 2006 du centre
- Principal de Boura

CERTIFIONS QUE LA PERSONNE CI-APRES

PRENOM... Djouma Veronique
NOM... Djouma
NE (E) LE... 15 Septembre 2006
A... Boura
FILS DE... Nanka
ET DE... Jeannine Samou
PROFESSION... Etudiante
SITUATION DE FAMILLE... Celibataire
DOMICILE... Sikasso

Est de Nationalité Malienne en vertu des Dispositions des articles 224 et Suivants 233 de la loi N° 2011-087 du 30decembre 2011, portant Code des Personnes et de la Famille du Mali.

Sikasso, le 19.1.08.2025.....
Le Président du Tribunal

